

## DEROULEMENT DES ELECTIONS

### Pour être électeur, il faut:

- habiter Sorigny
- avoir entre 13 et 17 ans
- se présenter le jour des élections avec une pièce d'identité

### Pour être candidats aux élections, il faut:

- habiter Sorigny
- avoir entre 13 et 17ans
- se déclarer candidat (remplir une feuille de candidature et la déposer au secrétariat du collège A.Camus, en Mairie de Sorigny ou à l'Accueil Jeunes)

## DATES A RETENIR

02 septembre, 02 et 07 octobre: informations au collège  
07 octobre date butoire pour déposer sa candidature

### Elections:

10 octobre entre 12 et 14h: vote et dépouillement au collège A.Camus

14 octobre vote en mairie de Sorigny  
et de 16 à 19h vote à l'Accueil Jeunes

15 octobre entre 13 et 16h: élections et dépouillement à l'Accueil Jeunes  
entre 13h30 et 16h30: élection et dépouillement en mairie de Sorigny

# NOUVEAU A SORIGNY

## LE PREMIER CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES



**Tu as entre 13 et 17 ans**

**Tu as envie de t'exprimer et d'être écouté**

**Tu veux mettre en place des projets de jeunes  
(événements festifs, chantiers jeunes, actions de  
solidarité...)**

**ALORS INSCRIS- TOI AU CONSEIL COMMUNAL  
DES JEUNES**

**Pour plus d'informations ou pour déposer ta  
candidature (avant le 07 octobre 2008) viens en  
discuter avec ton animateur à l'Accueil Jeunes  
(derrière la salle des fêtes) ou par téléphone au  
**06.23.08.47.26****

Rappel des horaires d'ouverture de l'Accueil Jeunes :  
les mardis de 16 à 19h  
les mercredis de 13 à 19h  
et les jeudis de 16 à 19h

## Dépôt des candidatures pour le Conseil Communal des Jeunes de Sorigny

Vous pouvez déposer votre candidature seul ou en groupe.  
Il est impératif de bien remplir ce document pour pouvoir vous présenter.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Numéro de téléphone:.....

Signature:

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Numéro de téléphone:.....

Signature:

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Numéro de téléphone:.....

Signature:

**Motivation ou projet que vous voulez proposer:**.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Le Conseil Communal des Jeunes

Le Conseil Communal des Jeunes établit des commissions qui discutent de thèmes spécifiques (exemples: animations, environnements, sécurité..).

Cet organe consultatif a pour objectifs de sensibiliser les jeunes sur le chemin de la citoyenneté et de les accompagner vers une ouverture au monde en leur facilitant une participation citoyenne au sein de la vie locale.

Cette nouvelle instance va leur permettre de s'exprimer et d'être écoutés mais surtout de mettre en place des projets de jeunes (événements festifs, chantiers jeunes, actions de solidarité...).

Il y a 2 à 3 réunions par trimestres et le conseil sera élu pour 1 an.